

L'Anses met en ligne sur www.anses.fr les rapports d'activité de toxicovigilance et du réseau nationale de vigilance et de prévention des pathologies professionnelles (RNV3P) pour 2018 et 2019. Ils présentent les travaux réalisés, les chiffres clés de ces deux années, les principales publications des membres de ces deux réseaux, les faits marquants ainsi que les perspectives et projets pour les années à venir.



POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ CONSULTER:

[Rapport du réseau nationale de vigilance et de prévention des pathologies professionnelles](#)



POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ CONSULTER

[Rapport de toxicovigilance 2018-2019](#)